

PATRIMOINE

Comment la fondation a sauvé la collégiale de Thann

Les chantiers de sauvetage et de restauration de la « petite cathédrale » thannoise se poursuivent sans discontinuer depuis 2009 sous l'impulsion de la Fondation pour la sauvegarde de la collégiale. Le prochain grand atelier concernera l'ensemble des vitraux du chœur datant du XV^e siècle.

Voici quelques mois déjà que la collégiale Saint-Thiébaud a recouvert son manteau d'échafaudages. Dans les surplombs du clocher, les tailleurs de pierre de Scherberich sont à pied d'œuvre. « La partie haute est fortement endommagée par des dépôts de gypse liés à la pollution atmosphérique au dioxyde de soufre. Il faut gratter la pierre, sabler, remplacer pinacles et gougeons », décrit Édouard Heinrich, président-fondateur de la Fondation pour la sauvegarde de la collégiale de Thann, placée sous l'égide la Fondation de France. L'épisode le plus spectaculaire en a été la descente, mi-septembre, de deux gargouilles monumentales en vue de leur remplacement à l'identique.

754 donateurs ont apporté leur pierre à l'édifice

Créée en décembre 2008 dans le but de sauver de la ruine ce chef-d'œuvre de l'art gothique rhénan, la fondation est parvenue à susciter un remarquable élan de mobilisation autour d'un monument, propriété de la commune, qui n'avait pas les moyens financiers de faire



Didier Peperelli, chef de chantier de l'entreprise Scherberich monument historique (à gauche), avec Édouard Heinrich, président de la Fondation pour la sauvegarde de la collégiale. Photo L'Alsace/Vincent VOEGLIN

face. En treize ans, la fondation a agrégé 754 donateurs, collecté 1,656 M€ (millions d'euros) par dons et legs, alloué 1 M€ à la municipalité. Cet engagement de la société civile a déclenché l'obtention d'aides publiques. Direction régionale des affaires culturelles, conseil départemental, région Grand Est, État et collectivités apportent désormais leur écot au sein d'un plan de travaux pluriannuel. « L'architecte en chef des Monuments historiques, Richard Duplat, nous a apporté un soutien décisif », souligne Édouard Heinrich.

Depuis 2009, l'ensemble des travaux de sauvegarde et de restauration réalisés s'élève à 4,8 M€. Flèche, toiture, étanchéité, nef, chœur, chapelles, double portail ouest, portail nord, pilier des anges... La collégiale recouvre peu à peu sa couleur jaune d'origine, qu'elle doit au grès de Rouffach.

Tout en sauvant l'édifice de la décrépidité, la fondation a engagé des travaux de restauration. En avril a débuté celle de la partie supérieure du clocher. Le chantier (1,32 M€) doit durer un an. Et c'est loin d'être fini : « Notre souci principal est

qu'il n'y ait pas d'interruption. Nous sommes intervenus auprès de la Drac qui a décidé d'ouvrir une tranche de financement en 2022 pour poursuivre les travaux sur le bas du clocher et sur la partie basse entre le clocher et le portail nord. »

Les deux tiers de vitraux du chœur sont d'origine

Parallèlement, « en lien étroit avec la ville, maître d'ouvrage, et la Drac une déterminante est engagée pour la restauration des vitraux ». Réalisées entre 1423 et 1430 par

Et maintenant, une Société des amis de la collégiale

Souvent citée en exemple pour sa capacité à avoir su mobiliser les donateurs autour d'une opération de sauvetage du patrimoine, la Fondation pour la sauvegarde de la collégiale poursuit sur sa lancée. Elle vient pour cela de susciter la création d'une association distincte : la Société des amis de la collégiale. Les statuts en ont été déposés en 2021, elle s'installera fin 2022 place Joffre, au pied du monument, au 1^{er} étage d'un immeuble avec ascenseur. Acheté par les administrateurs « et non avec l'argent des donateurs », souligne Édouard Heinrich, le local hébergera tant la fondation que la société, « l'idée de l'association étant de fédérer le plus largement possible les personnes autour de la collégiale ».

Sa création revêt deux aspects, juridique et de promotion. « La fondation, n'ayant pas d'existence juri-

dique propre, ne peut acheter en son nom propre sauf à donner la propriété à la Fondation de France », expose Édouard Heinrich, ce qui n'est pas le cas de l'association, acquéreuse, dotée d'une personne morale. Elle aura pour rôle d'organiser un centre de documentation à l'usage des étudiants et chercheurs sur l'édifice gothique thannoise et d'œuvrer à la promotion du monument. Des premières pistes de travail sont évoquées : créer une signalétique plus attrayante, proposer la destruction de la maison du potier en bordure « du parvis aujourd'hui étroit et un peu sale »...

Parallèlement, la fondation se préoccupe contre les accidents de la vie. Les quatre membres fondateurs ont chacun désigné en 2021 un successeur, balisant l'avenir de la structure, afin que celle-ci survive à ses créateurs.

des maîtres verriers, les huit verrières du chœur sont d'origine à 60 %, ce qui en fait l'un des ensembles les plus importants de l'espace rhénan, selon le Corpus vitrearum, organisme regroupant des historiens du vitrail. Mais ils sont dégradés. La première étape de leur sauvegarde sera, en 2022, le lancement d'un appel d'offres pour une étude diagnostique par la Société des amis de la collégiale, créée cette année par la fondation (lire ci-dessus). « Une

phase préparatoire qui devrait durer deux ans et demi », annonce Édouard Heinrich qui invite les personnes sensibles au patrimoine à se joindre aux efforts de la fondation.

Textes : Grégoire GAUCHET

SURFER Sur le site internet : www.fondation-collegiale-thann.fr

PLUS WEB

Retrouvez l'avancée des travaux en photos sur notre site www.lalsace.fr

POLÉMIQUE

« Soldats alsaciens à Oradour-sur-Glane », la légende photo qui ne passe pas

Dans la dernière plaquette du concours national de la Résistance et de la Déportation, document sur lequel vont s'appuyer des milliers de collégiens et lycéens, une erreur concernant une photo et sa légende ont fait bondir les associations mémorielles alsaciennes.

Cette photographie, dont la légende suscite la polémique, Claude Herold l'avait déjà vue. Il a mis quelques heures avant de retrouver sa trace sur internet. « Elle a été prise le 10 juin 1942 en Tchécoslovaquie, dans le village de Lidice », soutient celui qui s'est spécialisé dans la recherche de sépultures d'incorporés de force portés disparus. Plusieurs sites spécialisés référencent d'ailleurs ce cliché où l'on voit des soldats allemands poser devant une maison en feu. Ce jour-là, un détachement de SS pénètre dans ce village de Bohême-Centrale et, en représailles à l'attentat contre le gouverneur de Bohême-Moravie, Reinhard Heydrich, assassine plus de 260 adultes, les autres habitants, femmes et enfants, sont déportés. Lidice est ensuite incendié puis rasé.

La photographie figure en page 18 de la nouvelle plaquette du concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD), éditée par le Mémorial de la Shoah qui a assuré le pilotage de ce dossier. Un dossier élaboré par un comité que présidait Tristan Lecoq, inspecteur

La plaquette arbore sous cette photo la légende suivante : « Soldats allemands et alsaciens devant une maison en feu du village d'Oradour-sur-Glane, le 10 juin 1944. »

© Mémorial de la Shoah



général de l'Éducation nationale. Institué en 1961, ce concours, ouvert aux collégiens de 3^e et aux lycéens, porte cette année sur « La fin de la guerre. Les opérations, les répressions, les déportations et la fin du III^e Reich (1944-1945) ».

La photo de Lidice illustre un petit article sur le massacre d'Oradour-sur-Glane par la division SS Das Reich, le 10 juin 1944. Ce qui fait dire à Claude Herold que les rédacteurs ont sûrement confondu les deux événements qui se sont déroulés à la même date, mais à deux ans d'intervalle. La légende, en revanche, l'a fait bondir : « Soldats allemands et alsaciens devant une maison en feu du village d'Oradour-sur-Glane, le 10 juin 1944. » Et il n'est pas le seul à avoir tiqué.

Président de l'Opnam (Orphelins de père Malgré-nous d'Alsace-

Moselle), Gérard Michel a adressé un courrier au directeur du Mémorial de la Shoah, Jacques Fredj, qui signe la préface dans la plaquette du CNRD. Si ce dernier ne conteste pas la présence d'incorporés de force alsaciens à Oradour, il questionne : « La nationalité des soldats n'est pas précisée sur leur vareuse ni sur leur casquette. [...] Sachant que la division Das Reich était composée des nationalités allemande, ukrainienne, autrichienne, norvégienne, croate, belge, russe et polonaise, pourquoi ne citer que les origines allemande et alsacienne ? »

« Un doute inadmissible »

L'Association pour des études sur la résistance intérieure des Alsaciens (Aeria), présidée par Marie Goerg-Lieby, estime que cette lé-

gende est « incompréhensible » et « laisse planer un doute inadmissible pour un livret de transmission de l'Histoire ». Son courrier, adressé à la fois à la ministre déléguée Geneviève Darrieussecq et à Jacques Fredj, est cosigné par de nombreuses associations – dont les Amis du mémorial Alsace-Moselle, l'association des pupilles de la nation et orphelins de guerre d'Alsace, ou encore les délégations haut et bas-rhinoises de la fondation pour la Mémoire de la Déportation.

Tout comme l'Opnam, l'Aeria estime navrant que la thématique de cette année – la fin de la guerre – occulte la « spécificité des trois départements français qui, par l'annexion de fait, ont subi la nazification forcée. L'administration civile était nazie sur ce territoire français ; les condamnations à l'emprisonne-

ment, à la déportation et à la mort pour tout acte considéré comme hostile au III^e Reich et jusqu'aux derniers massacres et combats violents se prolongeant jusqu'en mars 1945 sont des caractéristiques qui appartiennent à notre histoire nationale. »

Les associations alsaciennes soulignent cette « occasion manquée » d'expliquer aussi ce que fut l'incorporation de force de quelque 140 000 hommes et femmes. Elles demandent « de réaliser un complément sous la forme d'une annexe pédagogique, téléchargeable, sur les sites de l'Éducation nationale et du Mémorial de la Shoah ». Et, a minima, la correction de l'erreur concernant la photo. Contacté, le Mémorial indique que le dossier a été transmis à ses historiens.

Nicolas ROQUEJEUFFRE



J1J **Merci à tous !**
JOURNALISTE D'UN JOUR

Et dès demain, retrouvez l'ensemble du travail réalisé par les lycéens sur les sites internet des quotidiens du Grand Est.

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE
L'Europe s'invente chez nous

Crédit Mutuel

orange

CLEMI

REGION ACADÉMIQUE
GRAND EST

SAINTE-LOUIS
Ville d'Avenir

Sélestat
Alsace Centrale

FLORFM

ALSACE DNA L'EST REPUBLICAIN Vosges matin Le Journal de LA HAUTE-MARNE L'Est éclair L'union L'Ardennais